



Fédération nationale de l'enseignement, de la culture
et de la formation professionnelle
Confédération Générale du Travail Force Ouvrière

2, rue Romain Rolland 21 000 DIJON
Tél. : 03 80 67 01 14 Mob. : 06 76 15 06 78
E-mail : fneco21@gmail.com

M. le Recteur

En préambule de cette déclaration, nous reviendrons sur un mot marquant de la récente allocution du président Macron, qui n'a cessé d'affirmer sa volonté de « **réarmer** » dans tous les domaines sur lesquels il est intervenu. Réarmement au niveau international, avec une politique résolument tournée vers la guerre : la loi de programmation militaire prévoit 413 milliards pour l'armement au détriment des services publics, et notre gouvernement engage de fait des moyens dans de nombreuses guerres, notamment en soutenant par la vente d'armes le bombardement du peuple palestinien. La FNEC-FP FO rappelle que les premières victimes sont toujours les travailleurs, leurs familles, leurs enfants, et exige le cessez-le-feu permanent et la levée immédiate du blocus de Gaza. Réarmement au niveau national, où le gouvernement poursuit sa guerre contre les travailleurs en les divisant avec sa loi immigration. Pour la FNEC FP FO cette loi raciste et discriminatoire porte atteinte aux droits sociaux et familiaux de certains travailleurs et étudiants d'origine étrangère. Ce sont les droits de nos collègues (contractuels, AED, AESH, Agents) et ceux de nos élèves qui sont menacés. Réarmement enfin dans l'Education nationale, avec le renforcement du SNU. En le rendant obligatoire pour ceux qui n'auront pas trouvé de stage de fin de 2^{nde}, c'est probablement les plus défavorisés, le gouvernement nous fait relayer auprès des élèves cette contrainte. La FNEC FP FO refuse de livrer les jeunes les plus défavorisés au SNU et de cautionner cet embrigadement de la jeunesse.

Ce CSA se tient aujourd'hui sur la **date de repli** parce que nous avons **boycotté** le 25 janvier d'un commun accord avec les autres organisations syndicales, en signe de protestation sur les conditions de la rentrée. Le mécontentement s'est fait nettement entendre hier lors de la grève du 1^{er} février, qui a été significative : on comptait hier près de 600 manifestants entre le Rectorat et la Préfecture. Ce n'était pas seulement pour dire qu'ils n'appréciaient pas leur nouvelle ministre. Une ministre, qui méprise l'Ecole Publique dont elle a la charge, qui la contourne par tous les moyens, même irréguliers, pour que ses enfants fréquentent un établissement privé qui touche des subventions publiques et ne respecte même pas la laïcité. Ce scandale est pour la FNEC FP FO l'occasion de rappeler son hostilité à la loi Debré qui remet en cause la loi de 1905, et de clamer haut et fort : « Fonds publics à l'Ecole Publique, Fonds Privés à l'Ecole Privée ».

Parmi les revendications des personnels hier, il y a celle d'augmenter les **salaires**. Or le gouvernement gèle à nouveau le point d'indice et ne veut même plus en parler, au motif que les « efforts » de l'année précédente suffiraient. On ne voit pas en quoi ! Le Pacte, de l'aveu même d'Attal, n'était pas une revalorisation mais des tâches supplémentaires, et bon nombre d'enseignants n'ont rien eu de plus qu'un doublement de l'ISO, et une augmentation du point inférieure à l'inflation. La FNEC FP-FO revendique l'augmentation indiciaire pour tous les personnels sans contrepartie, à minima à hauteur de 10% pour commencer, et l'ouverture de négociations pour rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis plus de 20 ans (27,5%). FO est également hostile au chantier « carrières et rémunération des fonctionnaires » pour mieux récompenser « l'engagement et la performance individuelle et collective ». Nous sommes contre la remise en cause de notre statut de fonctionnaire et de l'augmentation automatique à l'ancienneté, contre l'individualisation de la carrière et le « salaire au mérite ».

L'autre priorité, c'est de créer les **postes** nécessaires et de renforcer le recrutement, afin de désengorger les **effectifs des classes** : En lycée les classes à 35 c'était déjà trop, mais à présent, il faut que toutes les classes d'un niveau soient à 36 pour qu'on en ouvre une ! Et cette règle a son pendant au collège avec une barre à 31 ! Tant qu'il existe des établissements où ces *maxima* sont atteints, que nous importe que vous affichiez des moyennes à moins

de 25 ! L'argument démographique sert trop souvent de prétexte aux fermetures de divisions ; nous dénonçons depuis des années le jeu des prévisions d'effectifs avec les effets de seuil. On place le curseur juste en-dessous d'un seuil, et on ne dote que partiellement les divisions rétablies en juin.

Le **gouvernement multiplie les réformes ineptes avec désinvolture** malgré une large opposition syndicale, sans moyens dédiés ni textes réglementaires (Pacte, « Choc des savoirs », Voie professionnelle...).

La préparation de rentrée intégrera aussi une nouvelle étape de **l'école inclusive** à marche forcée, avec l'Acte II de l'Ecole Inclusive. Nul n'en ignore les conséquences : des élèves privés de conditions d'apprentissage adaptées à leur handicap ou leurs difficultés qui sont en souffrance dans les écoles, des classes qui explosent, des personnels (enseignants comme AESH) qui craquent. La maltraitance des personnels et de tous les élèves, handicapés ou non, est intolérable ! Le ministre Attal reconnaît lui-même qu'il manque 23 000 places dans les établissements spécialisés. Si l'article 53 sur les Pôles d'Appui à la Scolarité a été retoqué, nous aurons dans l'académie l'insigne honneur d'expérimenter cet outil, qui limite l'accompagnement humain auprès des élèves en situation de handicap en donnant à l'Éducation nationale la main sur les notifications MDPH. Un plan social pour les AESH n'est-il pas à craindre ? La FNEC FP FO défend l'enseignement spécialisé et adapté exige les créations de postes nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux, un statut et un vrai salaire pour les AESH sans fusion entre AED et AESH.

S'agissant du **choc des savoirs**, et en particulier des **groupes de niveaux**. Le principe même de ce nouveau dispositif est contestable, des questions se posent au regard de sa légitimité scientifique. Mais sa mise en application interroge encore plus au vu des moyens insuffisants alloués aux établissements, et pris sur d'autres dispositifs. Les groupes de niveaux atomisent les groupes-classe, dégradent les EDT des collègues, stigmatisent les élèves en difficulté et renforcent la logique du tri social. La suppression définitive de la techno en 6^{ème} va entraîner d'ingérables mesures de carte scolaire. La FNEC FP FO revendique l'abandon du choc des savoirs et le rétablissement des heures disciplinaires.

En ce qui concerne **la voie pro**, sans aucun texte, les DHG ont été transmises, les TRMD doivent être remontés pour le 09 février. Comment prépare-t-on une rentrée dans ces conditions ? En diminuant de 4 semaines la durée de formation, donc en supprimant 85 h d'enseignement professionnel aux élèves qui entreront en terminale en septembre 2024. Dans le même temps l'enseignement général augmente de 5h. Est-ce ainsi qu'on entend réindustrialiser le pays et résoudre le manque de main d'œuvre qualifiée dans de nombreux secteurs ? Et pour couronner le tout, avec moins d'enseignement pro, les HSA devront être réparties entre moins d'enseignants... Pour rappel, le texte de mise en place de la réforme n'a obtenu aucune voix au CSE du 8 janvier. Une réforme qui va, entre autres, conduire à la désorganisation des terminales bac pro, à la suppression de 170h sur le cycle bac pro, à un plan massif de suppressions de postes et à une dégradation des conditions de travail des élèves et des personnels. C'est encore une attaque contre les diplômés nationaux et le statut de PLP. Avec la promotion tous azimuts de l'apprentissage, c'est une nouvelle étape vers la privatisation de l'enseignement professionnel et son transfert aux CFA, et vers la transformation de ses élèves en « chair à patrons ». Autre inquiétude pour la voie pro, l'annonce du principe « *pas d'entrée au lycée pour les élèves qui n'ont pas obtenu leur DNB* ». Nos classes de 2^{nde} risquent d'être très impactées par l'instauration d'une classe de Prépa Lycée.

C'est pour toutes ces raisons que les personnels se sont mobilisés hier. Si la mobilisation ne paie pas toujours, il n'y a qu'elle qui paie, et elle paie, parfois. Mercredi 31 janvier les fermetures prévues sur des suppressions de **CPGE** des lycées parisiens étaient annulées. Ce recul est une victoire des personnels et des étudiants qui se sont mobilisés les 6, 13, 21 décembre 2023 et le 15 janvier 2024, avec FO, avec l'intersyndicale CPGE et les associations de professeurs de classes préparatoires. Si le gouvernement peut reconnaître que les fermetures programmées de CPGE n'étaient pas légitimes, il peut et doit renoncer à d'autres mesures injustes.